

Suivez le guide de tri des emballages PMC (bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

Bouteilles et flacons en Plastique



Uniquement bouteilles et flacons en plastique et donc aucun autre emballage ou objet en plastique



Emballages Métalliques



Aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques



Cartons à boissons



Interdit



- Tous les autres emballages en plastique (pots, barquettes, ravers)
- Tous les sacs et films en plastique
- Les autres objets en plastique (jouets, pots de fleurs, seringues)
- La frigolite et le papier aluminium
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex.: déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes)
- Les emballages d'insecticides, d'herbicides, d'anti-mousses, de raticides, d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :



Collecte en porte-à-porte dans le sac PMC*

Remarques

- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC
- Pas d'emballage avec une contenance supérieure à 8L
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez-y le bouchon et gagnez de la place dans le sac PMC



A jeter dans les déchets résiduels**

* ou éventuellement via le parc à conteneurs

**renseignez-vous auprès de votre intercommunale de gestion des déchets ou votre commune pour connaître le meilleur scénario local pour ces déchets

Suivez le guide de tri des emballages en verre et du papier-carton

Papiers-cartons



Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes



Collecte en porte-à-porte*

* ou via le parc à conteneurs

Remarques

- Enlevez le film en plastique des publications
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées



Interdit



- Les papiers et cartons souillés
- Le papier cellophane et papier et sachet en aluminium
- Le papier peint



A jeter dans les déchets résiduels**

** renseignez-vous auprès de votre intercommunale de gestion des déchets ou votre commune pour connaître le meilleur scénario local pour ces déchets

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent



Verre incolore



Verre coloré



A déposer dans les bulles*

* ou via le parc à conteneurs

Remarques

- Séparez le verre incolore du verre coloré
- Bien vidé
- Ni couvercle ni bouchon



Interdit



- Les verres résistant aux hautes températures (ex : vitrocéramique)
- La porcelaine et la céramique, les récipients en terre cuite
- L'opaline et le cristal
- Le verre plat tel que les vitres et les miroirs
- Tous types d'ampoules et lampes



A jeter dans les déchets résiduels (bien emballés)**

** renseignez-vous auprès de votre intercommunale de gestion des déchets ou votre commune pour connaître le meilleur scénario local pour ces déchets

Remarque

Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre! Les dépôts sauvages sont passibles de sanctions